



FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OISE PICARDE



Communauté de Communes de l'Oise Picarde



Région
Hauts-de-France

SOMMAIRE

1. CONTEXTE : Un territoire proactif

- 1.1 : Le territoire de l'Oise Picarde
- 1.2 : État des lieux du numérique sur le territoire

2. DÉMARCHE : Vers un nouveau projet innovant et structurant

- 2.1 : La démarche
- 2.2 : Le numérique comme moyen de développement des services de la CCOP
- 2.3 : Les objectifs visés
 - 2.3.1 : Devenir un modèle numérique pour le territoire
 - 2.3.2 : Optimiser et mutualiser
 - 2.3.3 : Le citoyen au cœur de la démarche
 - 2.3.4 : Répondre aux nouvelles obligations
 - 2.3.5 : Associer l'image de la ruralité à l'innovation

3. LE PROJET : Un service, un projet numérique

- 3.1 : e-Administration : être le moteur de la modernisation
 - 3.1.1 : Modernisation de la chaîne administrative
 - 3.1.2 : Mutualisation et conseil en direction des communes du territoire
 - 3.1.3 : Optimisation de la gestion des services techniques
 - 3.1.4 : Mise en ligne d'un SIG accessible à tous
 - 3.1.5 : Améliorer les contrôles d'assainissement
- 3.2 : e-Economie : valoriser l'attractivité économique du territoire
 - 3.2.1 : Communication innovante sur le potentiel de la ZAC de la Belle Assise
 - 3.2.2 : Diffusion élargie
- 3.3 : e-Tourisme & Culture : maîtriser, professionnaliser et promouvoir
 - 3.3.1 : Maîtriser l'écosystème touristique
 - 3.3.2 : Valorisation et promotion du patrimoine
- 3.4 : e-Innovation : proposer l'innovation
 - 3.4.1 : Equiper le territoire d'un réseau de tiers-lieux
 - 3.4.2 : Animation du collectif par la programmation d'évènements autour du numériques

1. CONTEXTE : Un territoire proactif

1.2 : Le territoire de l'Oise Picarde

L'Oise Picarde, qui réunit 61 communes pour 27 000 habitants, est un territoire à l'identité fortement rurale localisé entre Beauvais et Amiens. Bien desservie par le réseau autoroutier et à 20 km de l'aéroport de Beauvais, la Communauté de Communes dispose d'atouts économiques, notamment grâce à sa ZAC de la Belle Assise et son parc éolien majeur pour la région.

D'une grande vitalité en termes de développement, la CCOP a mené des projets importants comme le Centre aquatique Philippe Loisel et le Musée archéologique de l'Oise. Elle s'est récemment lancée dans la création de nouveaux bureaux, d'une maison de santé et d'un gîte de groupe.

Depuis 2017, l'intercommunalité s'est lancée dans un nouveau défi, celui de l'innovation. Cette démarche se décline dans plusieurs domaines : le tourisme, le patrimoine, le numérique, la communication et l'aménagement du territoire. **La collectivité veut ainsi repenser la ruralité pour construire celle de demain.**

1.2 : État des lieux du numérique sur le territoire

Dès 2000, souhaitant éviter une « fracture numérique » sur son territoire, le Syndicat Mixte de l'Oise Picarde (SMOP) a signé une convention de partenariat Picardie En Ligne avec l'ex-Région Picardie. Ainsi, pendant 16 ans, des animateurs et des lieux de médiation numérique ont été mis à la disposition de la population dans une logique d'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui a par ailleurs abouti en 2002 à la création d'un service NTIC dédié au sein du SMOP.

Ce service a eu tout d'abord pour mission d'accompagner les communes du territoire dans l'acquisition de matériel informatique, parfois pour la première fois. Il s'est ensuite chargé de la mise en ligne du site internet du SMOP, initiative qui a provoqué un projet plus global de création des sites internet de l'ensemble des communes du territoire.

En parallèle de cette mise à niveau de la communication en ligne en direction de la population, Picardie En Ligne est devenu le service identifié sur le territoire pour le développement des projets numériques menés par les communes, les associations et de manière plus générale par le grand public. Cet état de fait a résulté sur de nombreuses actions : ateliers, formations, événements, forums...

L'inauguration du Musée archéologique de l'Oise en 2015 a été une occasion unique pour Picardie En Ligne d'établir un nouveau partenariat pérenne s'appuyant sur l'expertise culturelle de cet établissement. Cette collaboration fructueuse a donné lieu à de multiples projets numériques présentés dans des expositions ou lors d'événements culturels : atelier Arduino, incrustation sur fond vert, light painting, écran interactif, automates, photomaton, reportages vidéo, acquisition et utilisation d'une imprimante et d'un scanner 3D...

Au premier janvier 2017, le SMOP a été dissout et ses compétences ont été transférées à la nouvelle communauté de communes.

2. DÉMARCHE : Vers un nouveau projet innovant et structurant

2.1 : La démarche

Suite à la fusion des Régions, l'initiative « feuille de route numérique avec les territoires » du Nord-Pas-de-Calais s'est étendue à l'ensemble de la nouvelle grande Région Hauts-de-France. Christophe Roca a été associé au projet en tant que numéricien de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde (CCOP) et Isabelle Zeller, directrice de la mission développement des usages numériques, a présenté la démarche aux élus de la collectivité. Les réflexions au sein de la Commission numérique de la CCOP ont très vite abouti à une évidence : le numérique doit jouer un rôle central dans le projet de territoire et se mettre au service de l'ensemble des besoins des habitants de l'Oise Picarde.

2.2 : Le numérique comme moyen de développement des services de la CCOP

Le développement du numérique est aujourd'hui un enjeu crucial pour les collectivités territoriales, en raison de son impact sur le quotidien des habitants mais aussi sur le travail de ses agents. Son impact potentiel est **transversal** puisqu'il a un effet sur l'ensemble des compétences de la CCOP, du développement économique à la gestion de la voirie, en passant par le tourisme et la culture. Ne pas saisir l'opportunité de ce développement serait néfaste pour l'épanouissement et l'évolution sur le long terme de la collectivité, notamment en termes **d'efficacité et de communication**. Suite à la fusion du 1er janvier 2017 et à la création de la CCOP, il serait en effet dommage de ne pas tendre vers une modernisation de l'image et des pratiques d'une intercommunalité clairement en devenir.

Le travail de réflexion réalisé au sein des services de la CCOP en concertation avec les élus a permis d'élaborer une stratégie transversale et globale sur le développement des usages numériques. Au cœur de cette approche se trouve l'ensemble des compétences de la collectivité dans une logique de service rendu à la population. L'intégration et le développement du numérique dans **chaque service** prennent sens dans une démarche d'optimisation et de modernisation de l'action intercommunale pour le territoire. Il a donc été décidé par les élus de construire une stratégie globale sur le principe très concret et réaliste d'un projet numérique par service.

2.3 : Les objectifs visés

2.3.1 : Devenir un modèle numérique pour le territoire

La CCOP a pour ambition de devenir une locomotive numérique sur son territoire et d'entraîner dans sa dynamique les communes qui la composent. Sur le moyen terme, la collectivité souhaite faire du numérique une vitrine favorisant son rayonnement plus large afin de susciter des échanges avec les communautés de communes limitrophes.

2.3.2 : Optimiser et mutualiser

La collectivité a pour démarche constante d'améliorer son fonctionnement et ses services rendus. L'optimisation et la mutualisation des moyens sont possibles par le biais du

numérique. Les agents de la collectivité ont donc mis en commun leurs besoins pour envisager ensemble les pistes permettant d'attendre une efficacité accrue de leur action.

2.3.3 : Le citoyen au cœur de la démarche

La collectivité se met au service du citoyen en tant qu'individu mais aussi en tant que membre d'une famille, d'une association ou d'une entreprise ; qu'il soit dans le public comme dans le privé ; qu'il soit actif, à la retraite ou en recherche d'emploi. Ces individus ont des besoins divers et développer le numérique constitue un moyen de faciliter leur accompagnement au quotidien. Dans une logique d'innovation sociale et solidaire inhérente, la démarche numérique vise à constituer des groupes et des communautés pouvant bénéficier de l'action menée par la collectivité.

2.3.4 : Répondre aux nouvelles obligations

Les récentes évolutions du cadre réglementaire et législatif ont incité la CCOP à repenser sa stratégie numérique. Cette dernière se veut dématérialisée et désormais participative, partagée et engagée dans le développement de l'OPEN DATA, la simplification des échanges administratives, l'unification de la relation avec l'utilisateur, la construction de l'écosystème numérique des territoires, le renforcement des compétences des collectivités.

2.3.5 : Associer l'image de la ruralité à l'innovation

La CCOP est un territoire fier d'être rural mais, comme tout territoire de ce type, il est marqué par un retard en termes de développement des usages numériques. Avec cette proposition de feuille de route, la collectivité veut faire évoluer son image et l'associer au principe d'innovation pour réduire la fracture dichotomique qui l'oppose au milieu urbain alors que les deux mondes sont complémentaires. Développer le numérique en milieu rural revient en réalité à le structurer et l'équiper pour actualiser le mode de vie de sa population et augmenter ainsi son attractivité et son offre de services sans pour autant viser à concurrencer la ville.

3. LE PROJET : Un service, un projet numérique

Pour atteindre ces objectifs, les élus et les agents de la CCOP ont identifié sept pôles correspondant à des services pris en charge par la collectivité en direction des habitants, des associations et des entreprises du territoire. Ces services rendus se sont vus attribuer un projet dans le cadre de sa feuille de route numérique.

3.1 : e-Administration : être le moteur de la modernisation

3.1.1 : Modernisation de la chaîne administrative

Objectif majeur de la CCOP, la modernisation de la chaîne administrative s'articulera autour de l'utilisation d'un logiciel comportant des outils de communication numérique qui s'interfacent avec le système d'information de la collectivité. La gestion des données sera ainsi optimisée dans toutes ses étapes : échange, suivi, validation, conservation.

3.1.2 : Mutualisation et conseil en direction des communes du territoire

Le logiciel administratif de la CCOP sera proposé à l'ensemble des communes du territoire dans une logique de communication, d'harmonisation, d'efficacité et de dématérialisation des pratiques administratives.

3.1.3 : Optimisation de la gestion des services techniques

Un logiciel dédié aux services techniques permettra la gestion globale et centralisée du patrimoine, de la réservation de ressources, de la planification et du suivi des interventions au sein de la collectivité et des communes du territoire. Cette solution aura également pour souci de privilégier le travail en mobilité pour permettre aux agents techniques d'optimiser leur déplacement sur le territoire étendu de la Communauté de Communes. La CCOP veut aller encore plus loin en incitant le citoyen à signaler auprès des services techniques et/ou des communes toute anomalie observée sur le territoire. Cette solution permettra aussi aux associations de réserver les équipements communautaires.

3.1.4 : Mise en ligne d'un SIG accessible à tous

Un Système d'information géographique sera créé afin de combiner toutes les données urbanistiques du territoire facilitant ainsi le travail du Service Urbanisme Mutualisé. Dans une logique d'ouverture des données (OPEN DATA), la CCOP souhaite mettre en ligne ces informations d'intérêt public et général. Elles seront facilement partageables en mode web collaboratif pour que le citoyen puisse les utiliser, voire y contribuer.

3.1.5 : Améliorer les contrôles d'assainissement

Via une solution SIG, la CCOP a pour objectif d'optimiser les contrôles d'assainissement effectués sur son territoire afin d'améliorer ce service rendu à la population. Les agents de la collectivité pourront de manière numérique réaliser l'instruction réglementaire des dossiers et superviser l'entretien des installations.

3.2 : e-Economie : valoriser l'attractivité économique du territoire

3.2.1 : Communication innovante sur le potentiel de la ZAC de la Belle Assise

La CCOP va proposer aux entreprises de préparer leur projet d'aménagement sur une application interactive permettant de visualiser une construction hypothétique sur une vue aérienne de la ZAC de la Belle Assise. Cet outil de communication sera utilisable sur le site internet de la collectivité mais aussi sur des supports lors de promotion du territoire dans le cadre d'événements comme des salons.

3.2.2 : Diffusion élargie

Les élus de la collectivité souhaitent faire réaliser une vidéo de qualité professionnelle, d'une durée d'environ 3 minutes, mettant en valeur les atouts économiques et le dynamisme de l'Oise Picarde. Ce support visuel mettra en avant l'environnement économique existant et développera un propos sur les ressources disponibles.

3.3 : e-Tourisme & Culture : maîtriser, professionnaliser et promouvoir

3.3.1 : Maîtriser l'écosystème touristique

La CCOP doit se doter d'outils (site internet dédié au tourisme, Système d'Information Touristique,...) lui permettant de maîtriser l'écosystème touristique et de professionnaliser le développement touristique du territoire afin de relever le challenge de la prise de compétence. Pour répondre à cette objectif la collectivité à recruter récemment une Chargée de mission tourisme et communication.

3.3.2 : Valorisation et promotion du patrimoine

L'Oise picarde dispose d'un riche patrimoine ainsi que d'un musée et d'événements festifs et souhaite enrichir son offre touristique en s'appuyant sur les nouveaux usages numériques en lien avec le tourisme et le patrimoine. Des applications téléchargeables gratuitement seront donc proposées pour une diffusion et une démocratisation plus large, elles permettront de proposer des circuits en réalité augmentée, des jeux ludiques, de promouvoir les actualités et événements du territoire et permettre aux habitants de l'Oise Picarde par exemple de créer eux-mêmes des parcours et de les partager, valorisant ainsi de manière participative leur connaissance du territoire et de ses richesses.

3.4 : e-innovation : proposer l'innovation

3.4.1 : Equiper le territoire d'un réseau de tiers-lieux

L'objectif de la CCOP est de mettre à disposition un réseau de lieux d'innovation sociale, numérique et économique pour fabriquer, échanger, apprendre, se former, travailler et concrétiser des projets. Pour répondre à cette volonté plusieurs lieux aux fonctions bien définies sont en réflexion.

En effet la collectivité travaille sur un projet d'aménagement sur le terrain du Musée Archéologique de l'Oise, d'un local hébergeant un laboratoire de fabrication numérique (*Fablab*) couplé à un espace de cotravail (*coworking*) avec un animateur dédié à l'animation de ce lieu, ces espaces permettront à la CCOP de répondre à l'appel à projets de la Région dans le cadre du programme « Tiers lieux ». Ce premier lieu central, d'une part, par sa situation géographique sur le territoire, serait également au centre de notre politique de développement du numérique. En effet il deviendrait vite le lieu ressource pour les acteurs du territoire, les porteurs de projets, l'organisation d'événements autour du numérique, la *digitalisation* des entreprises du territoire ; également lieu de partage, de diffusion, et de promotion des activités de la collectivité, ainsi ce lieu hybride sera de façon plus globale au cœur de l'écosystème de la Collectivité.

Dans ce sens, les espaces publics numériques déjà existants dans l'Oise Picarde vont par ailleurs être repensés pour rejoindre le réseau de tiers-lieux organisé autour du tiers-lieu principal installé au Musée. La collectivité va de cette manière développer une chaîne d'échanges des publics entre les lieux de médiation et l'espace Fablab/Coworking, et prendre en compte le maillage local pour l'installation de ces tiers-lieux, voire la mise en place d'un EPN mobile.

Cette stratégie a pour objectif d'occuper le plus efficacement possible le territoire à travers un axe transversal Breteuil/Vendeuil-Caply/Ansauvillers qui permettra à ces tiers-lieux de mieux rayonner sur le territoire de la CCOP, et, voire même en direction des communautés de communes limitrophes.

3.4.2 Animation du collectif par la programmation d'événements autour du numérique

Depuis plusieurs années, la CCOP met en place des événements intégrant des outils numériques adaptés à différentes thématiques, notamment au sein du Musée archéologique de l'Oise qui a une programmation attractive (Journées du patrimoine, Nuit des musées, Fête de la Science...) ou encore les soirées « Rétrogaming » organisé dans les communes du territoire par les Espaces Publics Numériques en partenariat avec le Centre SocioCulturel Michel Jubert de Breteuil.

L'objectif de la CCOP est d'aller encore plus loin dans cette démarche et d'élargir le champ de son événementiel, avec par exemple, avec l'aide de la Région et son dispositif « INS'pir », d'un Hackathon organisé avec et pour des agriculteurs, acteurs majeurs du territoire de l'Oise picarde. Ce projet s'ajouterait et serait complémentaire à une convention ruralité récemment établie avec la DRAC Hauts-de-France sur la Culture et le Numérique, intitulée « Les Ch@mps numériques en Culture ».

Aussi les élus de la commission numérique propose l'organisation d'un jeu d'évasion (Escape Game) en guise d'inauguration ludique du futur tiers-lieu de cotravail, permettant de faire connaître le lieu et ses possibilités au plus grand nombre.